



CALENDRIER RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Lundi 4 septembre 2023 à partir de 14h00

pour les étudiants internes, externes et demi-pensionnaires de **BTS 1 PA**

- **14h00 -15h00** : accueil administratif
- **15h00-17h30** : accueil en classe des étudiants et pris en charge par la professeure coordonnatrice
- **17h30** : installation à l'internat des étudiants internes

L'emploi du temps prend effet à compter du mardi 5 septembre à 8h00

Mardi 5 septembre 2023 à partir de 14h00

pour les étudiants internes, externes et demi-pensionnaires de **BTS 2 PA**

- **14h00** : accueil en classe des étudiants et prise en charge par le professeur coordonnateur
- **17h30** : installation à l'internat pour les étudiants internes

L'emploi du temps prend effet à compter du mercredi 6 septembre à 8h00

Informations générales

- Les horaires de rentrée sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée.
- Aucun étudiant ne peut être accueilli la veille de la rentrée scolaire de sa classe.
- Tous les étudiants doivent être en possession, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique et Sportive, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations transmises dans le dossier d'inscription).
- Les étudiants de BTS 1 devront venir avec tous les éléments liés à leurs recherches de stage (cf. pochette stages jointe au dossier d'inscription).
- **Les apprenants internes et demi-pensionnaires doivent être munis dès la rentrée de la carte jeune délivrée par la Région Occitanie** (passage au self).

Pensez à demander la carte jeune sur le site internet de la Région Occitanie (conservez votre identifiant et votre mot de passe).

La carte jeune est notamment indispensable pour les passages au self.